

# Que faire de vos DÉCHETS VERTS ?

## 1 Vos déchets verts sont des ressources, valorisez-les !



- **Compostez** vos déchets verts et de cuisine
- **Broyez et paillez** pour protéger vos plantes et vos sols
- **Privilégiez le mulching** pour enrichir le sol

Plus d'informations sur [toulouse-metropole.fr/missions/déchets/compostage](http://toulouse-metropole.fr/missions/déchets/compostage)

## 2 Les déchets de jardin peuvent également être déposés en déchèterie



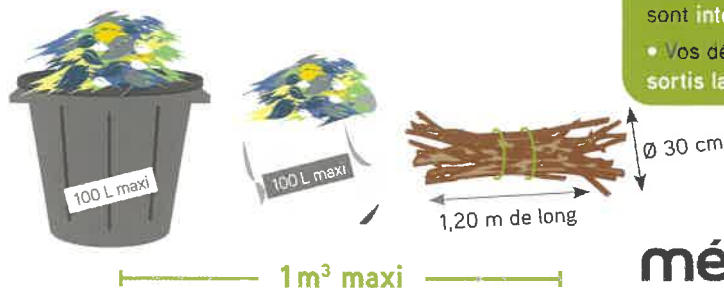
**Jours, horaires et conditions d'accès** sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

## 3 Présentez-les à la collecte en porte à porte en toute sécurité

Priorité à la santé des agents : la collecte des végétaux n'étant pas mécanisée, elle peut occasionner des traumatismes physiques chez les agents.

Afin de réduire ce risque, veillez à respecter ces quelques règles.

- Le volume total de vos déchets verts ne doit pas dépasser **1 m<sup>3</sup>** soit l'équivalent de 10 unités de :
  - fagots ficelés,
  - poubelles et/ou contenants à poignées ouverts d'un poids inférieur à 20 kg.
- Les souches et les troncs sont **interdits**.
- Vos déchets verts doivent être sortis la veille du jour de collecte.



**toulouse**  
**métropole**